

5. Sécurité

Entreprises / TTC	4 radars pédagogiques solaires	Signalisation	4 panneaux extinction éclairage public (non posés)
Lacroix	14 612.78 €	3 125.40 €	320.34 €
Girod	19 644.22 €	3 854.60 €	363.96 €
Hicon	15 525.84 €	3 240.50 €	542.20 €
T1 Groupe Hélios	15 472.80 €	3 484.80 €	1 040.00 € avec pose
Franche Comté Signaux	26 179.64 €	3 087.66 €	627.20 €
Elancité	14 243.22 € Contrat: 450 € HT/radar/an		

Les entreprises retenues sont :

- 4 radars pédagogiques : société Lacroix pour 14 612,78 € TTC (en cours de négociation), le choix se porte sur cette société pour des raisons de relation et de proximité, la société Elancité travaillant uniquement par internet.
- signalisation : l'entreprise Franche Comté Signaux pour 3 087,66 € TTC
- 4 panneaux extinction éclairage public : société Lacroix pour 320,34 € TTC

6. Bâtiments communaux

- Vestiaires du foot : dossier vandalisme de décembre 2014.

Le Conseil municipal accepte la proposition d'indemnisation faite par la compagnie d'assurance pour un montant de 690 € TTC.

7. Forêt – chemins forestiers – ASA

- ASA Côte d'Anroz : une première réunion du Conseil syndical a eu lieu le 1^{er} juin en mairie afin de faire revivre cette association. Une assemblée générale est fixée au 9 juillet 2015 à 20h00 salle Charles Parisse.

Ordre du jour :

- L'approbation des rapports d'activité
 - L'élection des membres du Conseil syndical
 - La réalisation de travaux d'entretien des ouvrages et son financement
- Le chemin qui relie Baume Dahon à la Verrière du Grosbois a été endommagé lors des travaux de débardage des bois de M. Trémolière par la société Coforet. Nous avons adressé une demande de remise en état à cette société, il est envisagé de se rendre sur place pour vérifier ces travaux.
- Classement des chemins : le Maire demande à la commission de répertorier et classer les chemins communaux et forestiers dans le but de mener une réflexion sur la circulation des véhicules à moteur dans les chemins et voies non autorisés à cette pratique.

8. Périscolaire et extrascolaire

D'un commun accord, Familles rurales et la commune décident de ne pas ouvrir d'extrascolaire pour cet été, les réponses au sondage effectué par Familles rurales donnent un nombre insuffisant d'enfants pour faire vivre une telle structure.

9. Questions diverses

➤ Vidéoprojecteur : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir un vidéoprojecteur auprès de la société Boulanger pour un montant de 419 € TTC.

➤ Défibrillateur : le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de prendre en location un défibrillateur et propose avec le centre de secours de Bouclans des formations à la pratique de la respiration artificielle aux volontaires qui voudront se faire connaître en mairie.

➤ Cartes jeunes saison 2015/2016: le Conseil municipal décide à la majorité (Pour : 9, contre : 5) de proposer à la vente aux habitants du village la Carte jeune au prix de 5 €. La commune financera 1 € par carte.

➤ Loi NOTRe : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'apporter son soutien à l'Association des Maires Ruraux de France en approuvant la motion issue de l'assemblée générale du 19 avril 2015 à Paris. Cette motion sera adressée au Préfet et aux parlementaires en vue de signaler notre opposition au contenu de ce texte.

➤ Nom des habitants de la commune : le Conseil municipal souhaite attribuer un nom aux habitants du village. Voulant associer la population à cette décision, nous vous demandons de faire des propositions que vous voudrez bien déposer en mairie ou dans l'urne qui sera installée au secrétariat le 13 juin, jour de l'inauguration de la mairie.

➤ Aide à la personne : un nouveau service Eliad 41 rue Thomas Edison CS 91146 25052 Besançon cedex.

➤ Ronde de l'Espoir : le dimanche 6 septembre, comme les années précédentes, l'association fera halte à Naisey vers 12h, la salle Charles Parisse sera mise à disposition gracieusement. Nous rappelons que le but de cette manifestation est de collecter des fonds au profit de la ligue contre le cancer.

➤ Fermeture de l'agence postale : les 26 et 27 juin 2015.

➤ Dates à retenir :

3, 4 et 5 juillet 2015 Fête intercommunale du Plateau à Bouclans

10 juillet 2015 Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h40.

Le Maire,
Jacky Morel

La secrétaire de séance,
Estelle Mathey